

Action 1a sur les Pyrénées centrales

ACTION 1a	
Titre de l'action	Augmenter le nombre d'ours dans les Pyrénées centrales
Objectif :	Augmenter la viabilité démographique et génétique de la population.
Description de l'activité :	<p>Deux femelles adultes et un mâle doivent être introduits dans la zone centrale des Pyrénées centrales, où au moins 20 individus ont été détectés en 2012.</p> <p>Détermination de la source de population d'ours brun pour la translocation selon des critères logistiques, écologiques et génétiques et la préparation de l'opération avec les autorités du pays d'origine (période de capture, les exigences administratives et sanitaires).</p> <p>Définir un suivi spécifique pour les individus réintroduits (collier émetteur GPS, calendrier pour les lieux...) et de déterminer ce qu'il faut faire si les individus transplantés se dispersent hors de la zone de l'ours.</p>
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - Après vaste mouvement suivant l'introduction, organisation spatiale des femelles dans les Pyrénées centrales. - Pleine contribution des femmes à la démographie de la population, les naissances possibles la première année après l'introduction si les femelle étaient en gestation lors de la capture. - Augmentation de la variabilité génétique de la population.
Responsabilité de l'introduction :	Gouvernement de Catalogne (Espagne). Collaboration de la France qui a réussi plusieurs translocations entre 1996-2006.
Calendrier des activités :	Un an pour préparer l'opération et la translocation des ours l'année suivante.
Niveau d'urgence :	3
Coût et sources de financement potentielles :	500 - 1000 KEUR Gouvernement d'Espagne et de Catalogne, Commission Européenne (Life + project)
Avantage :	5